

**Assemblée générale**

Distr. générale  
17 septembre 2003  
Français  
Original: anglais

**Dixième session extraordinaire d'urgence**

Point 5 de l'ordre du jour

**Mesures illégales prises par Israël**

**à Jérusalem-Est occupée et dans le reste  
du territoire palestinien occupé**

**Lettre datée du 17 septembre 2003, adressée au Président  
de l'Assemblée générale par le Représentant permanent  
de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ma qualité de Président du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la lettre datée du 17 septembre 2003 que vous a adressée M. Elfatih Mohamed Ahmed Erwa, Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies en sa qualité de Président du Groupe arabe pour le mois de septembre 2003. Je vous informe que le Mouvement des pays non alignés soutient la demande du Groupe arabe tendant à reprendre la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale pour examiner le point 5 de l'ordre du jour intitulé « Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé ».

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) **Rastam** Mohd Isa

